

**L'amorce d'une gestion collective de la race porcine corse. Construire un standard et élaborer les contrôles de reproducteurs**

Casabianca F., Maestrini O.

*in*

Almeida J.A. (ed.), Tirapicos Nunes J. (ed.).  
Tradition and innovation in Mediterranean pig production

Zaragoza : CIHEAM

Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens; n. 41

2000

pages 23-34

Article available on line / Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=600109>

To cite this article / Pour citer cet article

Casabianca F., Maestrini O. **L'amorce d'une gestion collective de la race porcine corse. Construire un standard et élaborer les contrôles de reproducteurs.** In : Almeida J.A. (ed.), Tirapicos Nunes J. (ed.). *Tradition and innovation in Mediterranean pig production* . Zaragoza : CIHEAM, 2000. p. 23-34 (Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens; n. 41)



<http://www.ciheam.org/>  
<http://om.ciheam.org/>

# L'amorce d'une gestion collective de la race porcine corse. Construire un standard et élaborer les contrôles de reproducteurs

**F. Casabianca\***, **A. Poggioli\*\***, **J.D. Rossi\*\*\*** et **O. Maestrini\***

\*INRA - LRDE, Quartier Grossetti, 20250 Corte, France

\*\*Président de l'Association de Gestion de la Race Porcine Locale,  
Quartier Canale 20, Ucciani, France

\*\*\*Technicien porcin, Chambre Départementale d'Agriculture de Corse-du-Sud,  
20000 Ajaccio, France

---

**RESUME** - Dans le cadre d'une nouvelle dynamique professionnelle régionale et dans la perspective d'une certification des produits, gérer la race locale de porc devient un enjeu de développement de la filière porcine corse. Après avoir décrit le dispositif de gestion collective mis en place et expliqué son architecture en réseau, nous examinons : (i) les critères d'appréciation des reproducteurs destinés à fonder le livre généalogique de la race. Dans ce processus de construction d'un standard, est mise en évidence l'importance des savoirs locaux des éleveurs et des techniciens ; et (ii) les relevés de performances obtenus sur la première génération de jeunes verrats. Leur confrontation aux décisions prises par les éleveurs - sélectionneurs révèlent les équilibres que ces derniers souhaitent maintenir. Enfin, sur cette base concrète, nous discutons des possibilités de prise en compte de critères de "rusticité" dans la qualification des reproducteurs. En particulier, les phénomènes de croissance compensatrice après restriction alimentaire momentanée pourraient être mobilisés pour contrebalancer le tri sur la vitesse de croissance, dans le cas d'animaux destinés à exprimer leur potentiel dans les conditions de l'élevage extensif.

**Mots-clés** : Race locale, Corse, porc, standard de race, critères de sélection.

**SUMMARY** - *"The beginning of collective management for the Corsican Pig breed. Building up a standard and elaborating the breeders performance recording". Within a new dynamics around the protection of local products in Corsica, managing the Corsican pig population is becoming a main stake for development of pig production. After describing the arrangement for collective management (regional network), we examine: (i) the assessment criteria for sows and boars supposed to set up the breed register. In the constitution of these criteria, we stress the main role of the local knowledge; and (ii) the results of individual monitoring obtained on the first generation of young boars. These results are compared to decision making from the breeders and show the balance they want to keep on. On this basis, we discuss the possibilities to take into account for the adaptation criteria: the proposal of a new test using the phenomena of compensatory growth after a short-time feeding restriction. This can be useful for animals dedicated to extensive production systems.*

**Key words**: Local breed, Corsica, pig, breed standard, selection criteria.

---

## Introduction

La race porcine corse, sa définition et sa gestion collective sont devenus un enjeu de développement pour le secteur porcin en région corse. En effet, le questionnement sur la race est indissociable de la perspective d'une AOP sur le *Prisuttu* (jambon sec corse) : un des points d'appui d'une demande d'AOP sera nécessairement la race locale par l'originalité des matières premières qu'elle garantit. *Quelle forme d'organisation adopter pour définir et gérer la race locale ?*

Toutes les races aujourd'hui reconnues par les administrations compétentes sont définies par un standard composé de critères descriptifs tels que la coloration du pelage, les éléments morphologiques ou le format. Au delà des aspects de normalisation des animaux, cette notion de standard représente également un enjeu de pouvoir dans la mesure où l'officialisation du standard contribue souvent à l'établissement d'une élite sociale au sein des éleveurs de la race (Flamant *et al.*, 1991 ; Audiot, 1995). *Comment établir le standard de la race porcine corse ?*

De plus, reconnaître une race suppose une structure de gestion des animaux reproducteurs assurant le recueil des accouplements, les déclarations de naissance, c'est-à-dire les généalogies des animaux. *Avec quels critères établir le Livre Généalogique de la race ?*

Le présent article s'appuie sur un programme en cours (Casabianca, 1995 ; Saby, 1996) et vise à apporter des premières réponses à ces trois séries de questions.

## Un dispositif de gestion collective

### Une structure réticulaire

A Badajoz, en 1992, nous avons mis l'accent sur la structure sociale des éleveurs de porc en région Corse. Il n'existe pas de hiérarchie au sein des éleveurs et induire une élite par la participation de quelques-uns à un schéma de gestion de la race engendrerait de réels problèmes : les animaux retenus par le schéma demeureraient en dehors des représentations locales. Un *réseau* d'éleveurs bien implanté au sein de la profession régionale permet de positionner l'effort de gestion dans les préoccupations de l'ensemble des éleveurs.

Ainsi, les éleveurs - sélectionneurs sont d'abord des professionnels prêts à s'engager dans la démarche et à offrir leur exploitation comme lieu de contrôle de reproducteurs correspondant aux critères d'appartenance à la race locale. L'autre caractéristique requise consiste à conduire les animaux selon des systèmes de production conformes à la logique extensive et où les animaux doivent extérioriser certaines aptitudes de rusticité.

### L'agrément des truies

Lors d'une enquête antérieure, nous avons identifié les pratiques de choix des reproducteurs dans les exploitations extensives : les femelles sont soumises à de fortes contraintes et demeurent assez généralement de race locale, alors que les mâles sont fréquemment de race exogène aux fins de croisements améliorateurs de la croissance et de la conformation.

Le point de départ du schéma de gestion (Fig. 1) repose donc sur l'agrément de quelques truies (2 ou 3) dans chaque élevage membre de l'association de gestion de la race locale. Etant donné le fort degré de métissage de la population actuelle et l'hétérogénéité des animaux rencontrés, cet agrément vise avant tout à s'assurer que ces truies sont bien du type local et correspondent au type d'animaux recherchés par les éleveurs. L'agrément correspond ainsi à une pré-inscription dans le premier registre de la race, à confirmer au vu des résultats de mise bas.

Une *commission d'agrément*, composée d'éleveurs (2 au minimum) et du technicien porcin de la chambre d'agriculture du département d'origine, est donc chargée de visiter chaque élevage participant au schéma afin de procéder à l'agrément. De plus, l'agrément vise à induire un suivi particulier de quelques truies par l'éleveur : (i) une identification ; (ii) un suivi et un contrôle de la reproduction (saillie surveillée, sevrage à 60 jours) ; et (iii) un suivi sanitaire.

### Des jeunes mâles candidats

Les *truies agréées*, saillies par des verrats de race locale, fournissent ainsi des portées qui permettent d'engager un contrôle de performances dans le but de qualifier les reproducteurs. Des contrôles sont opérés sur *les jeunes mâles*, le plus lourd de chaque portée au sevrage. Nous allons présenter successivement les rapports entre l'agrément des truies et la définition du standard, puis les résultats obtenus sur la première génération de jeunes mâles candidats à devenir les verrats pour la génération suivante.

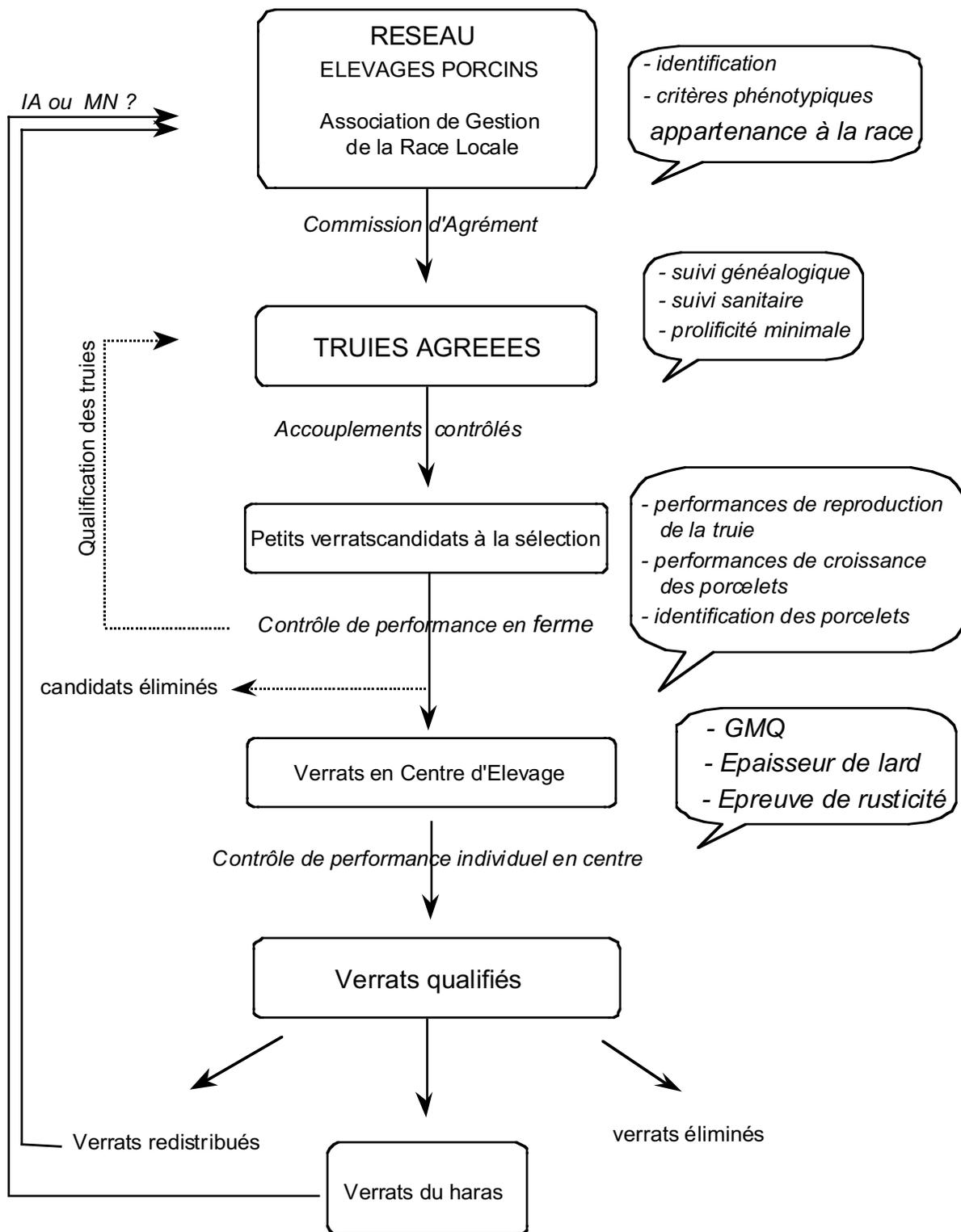


Fig. 1. Le schéma de gestion : des truies agréées aux verrats garantis.

### Le standard de race : Mobiliser les représentations d'experts

La race corse n'est pas reconnue officiellement. La question relative à l'établissement d'un standard constitue donc, en ce qui concerne le porc corse, une question nouvelle, directement liée à la mise en place d'une démarche de gestion. En effet, si la phase de gestion a pour but de contribuer à une stabilisation des performances de production, elle vise également à reconstituer

une base d'animaux ayant un "air de famille", c'est à dire proches phénotypiquement. L'objectif ainsi poursuivi est de déboucher, sur un moyen terme et à partir de cette base d'animaux homogènes, à une *reconnaissance officielle* de la race porcine Corse.

La question du standard du porc corse présente une vraie difficulté au vu de l'hétérogénéité de la population actuelle (Casabianca, 1977). La diversité phénotypique des animaux rencontrés est considérable même au sein d'un seul troupeau. Elle s'explique par la variabilité naturelle de toute population non sélectionnée, mais également par les croisements variés subis par la race locale aussi bien avec des races améliorées telles que le Large White ou le Duroc, qu'involontairement avec des sangliers.

Pour ces raisons, le standard ne se déduit pas de la moyenne des animaux actuels par les chercheurs et techniciens à partir de mesures objectives. Il résulte d'une construction à partir des *représentations* des acteurs impliqués dans la gestion de la race. Ce sont donc les éleveurs qui ont la responsabilité de "dire" la race en formalisant le projet qu'ils ont sur elle. Tout d'abord en définissant la race locale à travers des critères pertinents d'appartenance et d'exclusion, puis dans un deuxième temps, en examinant la convergence ou la divergence de ces critères pour rechercher le ou les types d'animaux à privilégier dans la phase de gestion.

### Hypothèses de travail : Expliciter les critères d'agrément

Un premier recueil partiel de "l'idée" que les éleveurs se font de leur race s'exprime donc à travers l'agrément des truies dans les élevages membres de l'Association de Gestion. Cependant, cet agrément représente avant tout une décision et ses critères restent le plus souvent implicites. Les critères mis en jeu lors de l'agrément nécessitent donc un travail d'explicitation et de formalisation. Cette explicitation intervient *a posteriori*, une fois que la décision a été prise. C'est en effet à ce moment là seulement qu'elle prend du sens aux yeux des éleveurs.

Pour mener à bien ce travail, nous avons été amenés à formuler deux hypothèses principales :

H1 - les représentations individuelles ne sont pas spontanément convergentes. Il est donc nécessaire de recueillir, avant la confrontation collective, un *état initial* reflétant la diversité des conceptions de chacun.

H2 - Le chemin choisi pour conduire le processus de convergence n'est certainement pas neutre et peut influencer considérablement le résultat final. Nous avons opté pour une approche en deux temps. Considérant qu'il est toujours plus facile de convenir de ce que l'on ne veut pas que de savoir ce qu'on veut, nous avons envisagé une première approche de la race par la négative, c'est à dire par les *critères d'exclusion*. Une fois la convergence réalisée sur ces critères, il est alors possible de passer à une définition positive de la race en énonçant des *critères d'appartenance*.

### Dispositif : Quels experts retenir ?

La démarche adoptée repose sur la mobilisation du savoir et des représentations d'experts de la race locale. Le standard n'est pas considéré comme une vérité établie *a priori* qu'il s'agirait de rechercher et de formuler. Il est au contraire abordé comme une construction à mener avec les acteurs concernés par la gestion de la race. On peut considérer que toute personne possède sa propre représentation de la race. Ce point soulève le problème de la sélection des experts à interroger : qui est dépositaire des représentations que l'on cherche à faire exprimer ? Parmi les personnes pressenties pour jouer un rôle d'expert, peuvent être retenues différentes catégories d'acteurs comme des éleveurs, actifs ou retraités, des techniciens, d'élevage ou de produits charcutiers, des transformateurs, des restaurateurs, des membres de l'enseignement agricole, des membres des services vétérinaires et des chercheurs de l'INRA ou de l'Université de Corse.

Le groupe réuni à cette occasion se composait de cinq experts de la race locale :

- (i) Deux éleveurs membres du bureau de l'Association de Gestion de la Race Locale.

(ii) Deux techniciens : un technicien des services vétérinaires intervenant plus particulièrement sur les porcins, et un technicien de groupement de producteurs fermiers de charcuterie de haut de gamme.

(iii) Le technicien porcin de la Chambre d'Agriculture de Corse du Sud également éleveur de porcs.

## Méthode

La discussion sur la race locale ne peut être conçue sans support concret. Les supports visuels jouent un rôle prépondérant et ont été mobilisés sous des formes variées : diapositives, photographies et film vidéo.

Les diapositives permettent une approche analytique. En effet, chaque animal projeté peut être décomposé en différents éléments (la tête, les membres, le format, le pelage, la couleur, etc.) observés et commentés séparément les uns des autres. Les diapositives utilisées lors de la séance représentaient à la fois des animaux inconnus des participants à la séance et des animaux photographiés récemment dans les élevages, donc connus de certains intervenants.

Le film vidéo constitue une approche complémentaire car il offre une vision synthétique mettant en scène des animaux plus "réels", en mouvement, dans leur milieu d'élevage. Il permet ainsi certaines observations, que les diapositives ne rendaient pas possibles, sur la posture, la manière de se déplacer ou l'allure générale de l'animal vu sous différents angles. Le film utilisé a été réalisé lors du passage de la Commission d'Agrément dans les élevages de l'Association et montre donc en majorité des animaux connus.

Enfin, d'anciennes photographies datant du début du siècle ont été mobilisées. Elles constituent une forme de référence à des animaux du type originel sur lesquels aucune suspicion de croisement ne peut peser.

Outre ces supports visuels, la discussion sur la race fait également intervenir un jeu de vocabulaire particulier composé des termes en langue corse employés par les éleveurs pour décrire les animaux (colorations, tâches, éléments morphologiques, etc.).

## Résultats

### Les critères d'exclusion

Deux grands types de critères d'exclusion ont été mis en évidence : ceux qui se rapportent à la morphologie de l'animal et ceux qui concernent la coloration.

*Au niveau de la coloration* : Deux types de patrons colorés ont été exclus de la race locale : le blanc dominant et le rouge uniforme. En effet, malgré le fait reconnu par tous que ces patrons existent effectivement, bien qu'à une fréquence très faible, dans la population locale, ils sont considérés comme trop caractéristiques des races sélectionnées utilisées en croisement sur le porc corse (Large White et Duroc en particulier).

Des patrons blancs, comme des patrons rouges représentent donc avant tout les signes d'un probable croisement et sont à ce titre, exclus des patrons de la race locale. On peut cependant noter que cette exclusion touche uniquement les robes uniformément blanches ou rouges mais ne concerne pas les robes blanches tachetées noir, ni les robes rouges tachetées noir, qui restent admises.

*Au niveau de la morphologie* : La forme de la tête (groin, chanfrein, oreilles), les membres et le pelage ont été mis en avant.

En ce qui concerne la tête, un groin court et large (*muccichili corte*, groin court), un chanfrein concave ou des oreilles courtes, pointues et dressées (*arrechji tupine*, oreilles de souris) conduisent à éliminer un animal de la race locale. De même, les pattes ne doivent pas être ni trop

larges ni trop grosses. Enfin, l'absence de soies est également considérée comme un critère d'exclusion.

Les critères d'exclusion sont donc formés avant tout par des caractères qui rapprocheraient le porc corse, soit des races sélectionnées utilisées en croisement (le blanc et le museau concave du Large White, le rouge du Duroc, la grosseur de pattes), soit du sanglier (petites oreilles dressées).

## Les critères d'appartenance

Cinq grands éléments de définition du porc corse ont été mis en évidence au cours de la séance : la tête, les pattes, le format, le pelage et la coloration.

*La forme de la tête* : Elle constitue un élément caractéristique du porc corse. Le groin des animaux de race locale est long et fin, le chanfrein rectiligne avec une légère cassure en haut du front.

Les participants n'ont en revanche pas convergé en ce qui concerne la forme et le port des oreilles. Deux types d'oreilles ont donc été retenus :

(i) Un type majoritaire avec des oreilles mi longues à longues, tombantes sur le devant du museau et assez larges ; elles sont implantées en haut du crâne, sur le devant de la tête.

(ii) Un type minoritaire avec des oreilles moins longues et moins larges, flottantes, implantées aussi en haut du crâne mais tombant sur les côtés ; elles ne couvrent pas les yeux et leur extrémité peut être légèrement remontante.

*Les pattes* : Elles constituent également un critère de définition. Elles sont fines, surtout les pattes arrière. Elles sont de taille intermédiaire, ni trop hautes, ni trop courtes, pour permettre au porc corse, qui est avant tout un porc coureur, de se déplacer facilement dans le maquis. Les pattes arrière sont légèrement plus hautes que les pattes avant, si bien que le tronc des animaux apparaît légèrement bombé. Enfin, la forme des jambons est très caractéristique, ils sont de forme ovale et plutôt allongée.

*Le format* : Les porcs corses arrêtant leur croissance précocement sont de format limité. Les masses musculaires ne sont ni abondantes ni apparentes. L'épaule doit être moins développée que l'arrière.

*Le pelage* : En liaison avec la pratique de l'estive et la résistance au froid et aux intempéries en montagne, le type de porc à rechercher doit présenter des soies suffisamment longues et denses indépendamment de la saison.

*La coloration* : En ce qui concerne les patrons colorés, la diversité actuelle ne pourra certainement pas être intégralement maintenue. Trois couleurs de base recueillent l'unanimité des opinions exprimées : le noir (*neru*), le gris (*grisgiu*) et le roux (*russicciu*).

Le noir a été avancé en tant que couleur à privilégier dans le schéma de gestion avec tous les types de tâches blanches qui l'accompagnent : la tête blanche (*capusgiu*), le filet blanc sur la tête (*filatu*), la tâche blanche sur la tête (*stillatu*), la ceinture blanche (*cintu*), l'arrière blanc (*collatu*), la tâche blanche sur un flanc (*bragatu*), la tâche blanche sur l'épaule (*spallatu*), les pieds blancs (*pediatu*), les chaussettes blanches (*calzatu*), la queue blanche (*codanu biancu*), etc. Le patron blanc à points noirs (*pichjatu biancu*) semble poser problème pour certains qui le considèrent comme un signe de croisement avec les races blanches (Large White voire Pietrain).

*Les autres critères* : Un critère non attendu a été émis lors de la discussion en ce qui concerne la queue (*a coda*). La queue du porc corse est assez longue, et se porte, au repos, indifféremment droite ou en tire-bouchon. Son implantation semble caractéristique : elle n'est pas implantée très haut sur la croupe et son attache n'est pas apparente même sur des animaux maigres.

Le nombre de tétines (*i puppuli*) ne semble pas être un élément particulièrement important, ce qui est à mettre en relation avec le fait que la prolificité n'est pas un caractère prioritairement recherché sur les truies. Un chiffre de 12 tétines a cependant été cité comme seuil minimum.

## Représentations initiales et confrontation avec le résultat de la convergence

L'analyse des fiches remplies individuellement par les participants permet de mettre en évidence certains éléments importants dans la définition du porc corse. La forme de la tête (à travers le groin, le chanfrein, et les oreilles), les membres, la queue et le format peuvent être identifiés comme critères de description du porc corse. De plus, les représentations des intervenants sur ces quatre critères sont très proches et reflètent bien les critères émergents de la convergence décrits ci dessus. Une légère dissonance des représentations apparaît en ce qui concerne les oreilles. Le résultat final, dans lequel deux types ont été conservés, montre que les représentations n'ont pas totalement convergé même à l'issue de la confrontation collective.

En ce qui concerne les colorations, les questionnaires remplis traduisent une diversité que l'étape collective n'a pas réduite. On observe toutefois une divergence des opinions exprimées en ce qui concerne les porcs blancs tachetés noir (pichjati bianchi). D'après les éleveurs, ce patron n'est pas typique de la race corse (contrairement aux patrons tacheté noir sur fond roux ou gris), alors qu'il semble bien accepté par les techniciens.

## Discussion

### Une volonté de démarquer la race locale

Les critères d'exclusion et de caractérisation énoncés expriment très clairement une volonté de démarquer la race locale des autres races. Cette volonté est d'autant plus marquée que la population actuelle est très métissée. Il s'agit donc non seulement d'affirmer les caractères originaux du porc corse - son museau long et fin, ses oreilles tombantes, ses pattes fines de porcs coureur ou son jambon de forme ovale - mais aussi de prendre certaines précautions pour distinguer les porcs de race pure des porcs issus de croisement - élimination des patrons à dominante blanche ou des patrons rouges uniformes.

Cette recherche de pureté de race ne semble cependant pas aller jusqu'à une volonté de revenir aux porcs du début du siècle représentés sur les anciennes photographies. Les éleveurs n'ont en effet plus les mêmes objectifs de production et ces porcs, qui étaient aussi recherchés pour leur gras, ne correspondent plus à leurs besoins, même s'ils sont intéressants par certains éléments morphologiques et patrons colorés. Un recours à des porcs de ce type, malgré leur rareté dans les élevages actuels, n'est pas exclu durant la phase de gestion, mais ceux ci ne semblent pas représenter le type d'animaux à rechercher dans le standard (le porc corse ne doit pas devenir un animal de musée).

Les représentations exprimées par les techniciens et les éleveurs participant à la séance reflètent des visions légèrement différentes des animaux :

(i) Les éleveurs ont tendance à relier spontanément les caractères à rechercher sur un animal avec son milieu d'élevage (les pattes, les soies, etc.) et à accorder une grande importance à des traits morphologiques caractéristiques. Ainsi, les éleveurs forment très rarement un projet spécialisé sur le type de porc qu'ils souhaitent transformer. Dans la situation actuelle, le producteur fermier est habitué à gérer la diversité des animaux et met en oeuvre des pratiques qui vont dans ce sens.

(ii) Les techniciens semblent, en revanche, avoir une vision plus économique : ils s'intéressent au poids du jambon et plus seulement à sa forme, au volume des masses musculaires, au format.

### Vers un standard multi-types ?

Le standard du porc corse semble s'imposer beaucoup plus comme un *standard morphologique* que comme un standard de coloration. Ce standard morphologique devra être complété de mensurations type : longueur totale, hauteur au garrot, hauteur sur pattes, largeur aux hanches et aux épaules (Delage, 1990).

Par ailleurs, le polymorphisme des toisons, observé dans la population locale porcine, mais aussi caprine (Franceschi et Santucci, 1986), ne constitue pas uniquement un fait du hasard et

se trouve lié au mode de fonctionnement même des systèmes d'élevage. Il semble jouer un rôle dans la reconnaissance à distance des animaux. Chaque éleveur possède un type de patron préféré qui domine dans son troupeau. La diversité des patrons permet ainsi à chacun de repérer un animal manquant, de décrire un animal égaré ou encore de reconnaître de loin ses animaux lorsqu'ils sont mélangés à d'autres troupeaux, ce qui arrive fréquemment durant l'estive.

La normalisation des animaux de la race locale selon un patron coloré unique n'apparaît donc pas particulièrement souhaitable. Contrairement à la majorité des races porcines reconnues, pour lesquelles on assimile souvent la race à un patron et une morphologie unique, la race porcine corse pourrait être une race définie par plusieurs types de patrons colorés, ce qui ne va pas à l'encontre d'une certaine réduction de l'hétérogénéité actuelle. Le Porc Ibérique fournit un exemple de race dans laquelle quatre types de patrons ont été conservés (Aparicio Macarro, 1987). Enfin, les caractères de croissance lente et d'épaisseur de lard joueront un rôle important dans la définition du porc corse car ils déterminent le format de l'animal, le volume des masses musculaires, la conformation et jusqu'à des critères non visibles tels que les caractéristiques de viande et de gras.

### Contrôles de performance sur la première génération de verrats

Concernant le choix des verrats, les principaux caractères recherchés par les éleveurs sont la vitesse de croissance et l'adiposité des carcasses. Ces caractères sont-ils suffisants pour qualifier les verrats dans le schéma de gestion ?

#### Principes des contrôles individuels

Une croissance très lente et une adiposité des carcasses constituent les points faibles de la race locale. Par ailleurs, on constate que la variabilité de ces caractères dans la population locale est assez forte. Ainsi, le GMQ de porcs corses entre 5 et 8 mois varie de 585 g/j à 712 g/j (Secondi, 1996). Cette variabilité laisse envisager l'intérêt d'effectuer un tri massal des verrats. De plus, la sélection des verrats sur ces caractères présente bien un sens car ce sont des caractères dont l'héritabilité est élevée. Les critères de GMQ et d'épaisseur de lard dorsal ont donc été retenus comme pertinents de la qualification des verrats.

Toutefois, il ne faut pas oublier que le caractère de croissance lente des porcs corses permet l'obtention de tissus musculaires et adipeux spécifiques et adaptés à la transformation charcutière. Ce caractère doit probablement être conservé. L'objectif de la phase de gestion n'est pas d'obtenir des porcs corses à croissance rapide. Il s'agit plutôt, par un tri massal, d'éliminer les animaux à croissance très lente pour se rapprocher d'une croissance modérée (du type 50 kg à 6 mois et 80 kg à 12 mois avant finition en châtaigneraie).

Pour ceci, un contrôle de performance a lieu en ferme (pesées à la naissance, à 21 jours et au sevrage à 60 jours) puis en Centre d'Élevage de Jeunes Mâles. Les jeunes verrats entrés en Centre sont issus des truies agréées (ce sont les plus lourds mâles de ces portées) et sont contrôlés entre 2 et 8 mois. Les conditions d'élevage en centre reposent sur un logement individuel en box et sur une alimentation *ad libitum* afin d'exacerber les différences entre animaux.

#### Résultats obtenus et interprétation par les éleveurs - sélectionneurs

La période de contrôle réellement exploitable ne commence qu'après une période d'adaptation (estimée à environ un mois) à ces nouvelles conditions d'élevage. Elle comporte des mesures régulières de pesées et d'épaisseur de lard dorsal. Dans un premier temps, un intervalle de 15 jours est prévu entre deux contrôles.

Les 9 premiers jeunes mâles candidats ont montré les évolutions de poids vif et d'épaisseur de lard (mesuré par ultrason) reportés sur les Figs 2 A et B. La plupart des animaux atteignent 80 kg autour de 200 jours avec une épaisseur de lard de 1,6 en moyenne. Toutefois, on peut constater que certains animaux se distinguent nettement de leurs contemporains en extériorisant soit une vitesse de croissance supérieure et une faible épaisseur de lard soit une vitesse très faible.

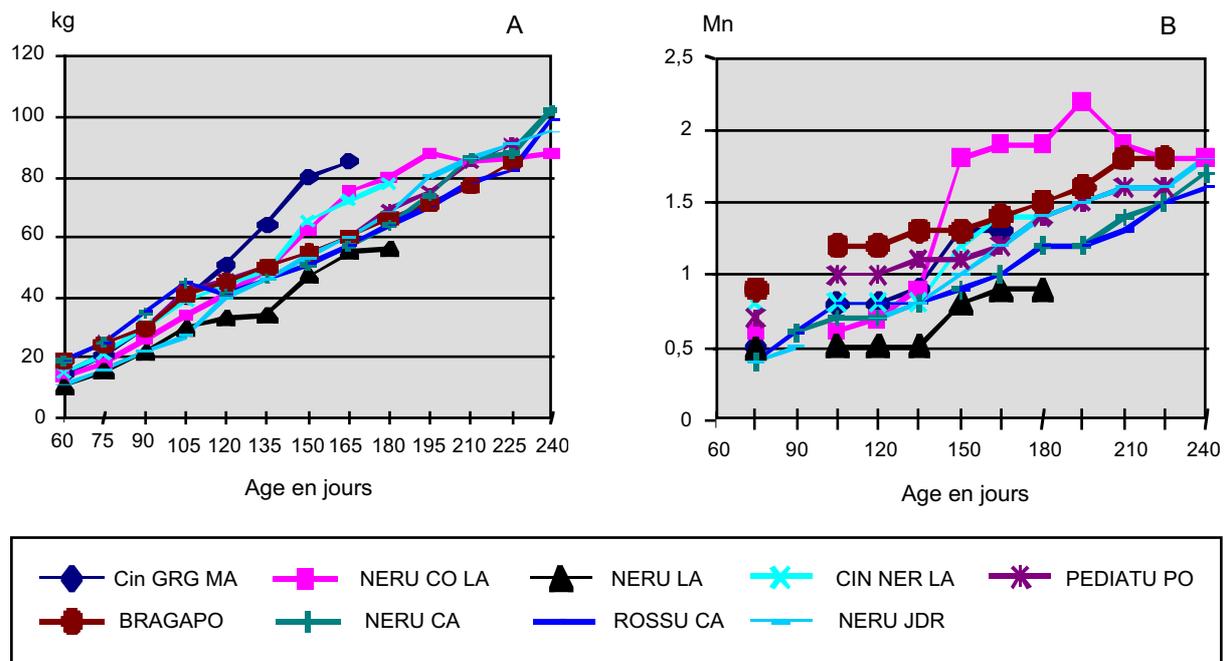


Fig. 2. A. Evolution du poids vif des verrats contrôlés. B. Epaisseur le lard dorsal des verrats contrôlés.

Si les critères de GMQ et d'épaisseur de lard leur paraissent bien pertinents pour qualifier les verrats de race locale, les éleveurs ne se sont pourtant pas laissés guider par une interprétation simpliste. En effet, en privilégiant les verrats qui extériorisent les meilleurs GMQ et les plus faibles épaisseurs de lard en régime *ad libitum*, des verrats proches du phénotype corse mais issus de croisements récents avec des races sélectionnées sur ces caractères risquent d'être retenus. A l'opposé, les verrats qui montrent de moins bonnes performances sont probablement de race plus pure.

Les éleveurs se retrouvent donc face à un *dilemme entre pureté de race et acceptabilité dans les élevages*. D'un côté, l'effet fondateur qui résulte de la phase de gestion incite à rechercher la pureté de race mais le risque est de se retrouver avec des verrats dont les performances de production sont très faibles et représentent une régression ("le porc néolithique"), l'animal de musée ayant assurément un effet repoussoir. De l'autre côté, ils se trouvent confrontés au risque de sélectionner un Large White "noir" ou un Duroc noir qui extériorise des performances de production très correctes mais ne possède plus certaines aptitudes qui font l'originalité de la race locale, en particulier sa rusticité.

Les éleveurs - sélectionneurs ont eu à prendre des décisions concernant ces jeunes mâles : faut-il les considérer comme verrats pour la génération suivante ? Sur les 9 candidats, 4 ont été éliminés et 5 ont été conservés. Parmi les 4 verrats éliminés par les éleveurs, deux ont montré une croissance trop rapide avec une faible épaisseur de lard. Un a montré une croissance trop lente. Et un quatrième a présenté des caractéristiques morphologiques de tête non recevables dans le standard.

### Le choix d'un milieu de sélection : Vers une "épreuve de rusticité" ?

Par ailleurs, rien ne permet d'affirmer que les verrats les mieux qualifiés en Centre d'élevage, où les conditions sont contrôlées et l'alimentation distribuée à volonté, seront également les meilleurs dans les élevages où les conditions de production sont très différentes. Au contraire, l'expression *d'interactions entre le type génétique et le milieu* peut se traduire par un changement du classement des individus suivant le milieu ou par une variation des écarts entre eux (Bolet et Molénat, 1981).

Ainsi, pour stabiliser les performances de production du porc corse en les tirant vers le haut sans être amené pour autant à inclure dans la race locale des animaux trop croisés, ni à perdre des caractères de rusticité, il apparaît qu'un tri massif des verrats sur la vitesse de croissance et l'épaisseur de lard en régime à volonté, ne suffit pas. Il conviendrait de prendre en compte d'autres critères de qualification et de porter une attention particulière aux phénomènes d'interactions entre le génotype et le milieu en concevant un milieu de sélection qui ne soit pas trop éloigné du milieu d'élevage.

D'après les références bibliographiques et les propos des éleveurs, l'adaptation des animaux au milieu d'élevage se définit par deux aspects principaux : (i) une *résistance aux variations aléatoires de la ressource* (en particulier la disette estivale) ; et (ii) une *connaissance du territoire* et une capacité à rechercher la nourriture de manière autonome.

Les caractères concernant l'évolution des animaux sur le territoire sont difficilement évaluables en Centre d'élevage. De plus, ils font intervenir des phénomènes d'apprentissage et des aspects comportementaux dont on ignore l'héritabilité. Il apparaît donc difficile de les prendre en compte dans la qualification des verrats.

En revanche, les variations alimentaires qui interviennent dans les élevages peuvent être simulées en centre d'élevage à travers ce que nous appellerons une "épreuve de rusticité". Les données disponibles dans la littérature montrent qu'une période de restriction alimentaire suivie d'un retour à une alimentation non limitante se traduit par un phénomène de croissance compensatrice chez le porc en croissance comme chez le porc à l'engrais (Robinson *et al.*, 1964 ; Prince *et al.*, 1983 ; Mersmann *et al.*, 1987). Il semble donc bien que ce soit le même phénomène qui intervienne dans les systèmes d'élevage lorsque, après la disette estivale, les porcs sont lâchés dans la châtaigneraie.

Par ailleurs, d'après Prince *et al.* (1983), le phénomène de croissance compensatrice s'apparenterait à une modification des orientations métaboliques. Le déterminisme du métabolisme étant principalement génétique, on peut donc penser que l'aptitude à la croissance compensatrice ne présente pas une héritabilité trop faible et, étant variable, pourrait constituer un critère de qualification individuelle.

Une épreuve de rusticité (cf. Fig. 3), conçue sur le principe d'une période de restriction alimentaire puis d'un retour à un régime *ad libitum*, peut donc permettre d'évaluer des phénomènes de *mobilisation et de reconstitution des réserves corporelles*. De nombreuses questions se posent sur la réalisation pratique et l'interprétation d'une telle épreuve.

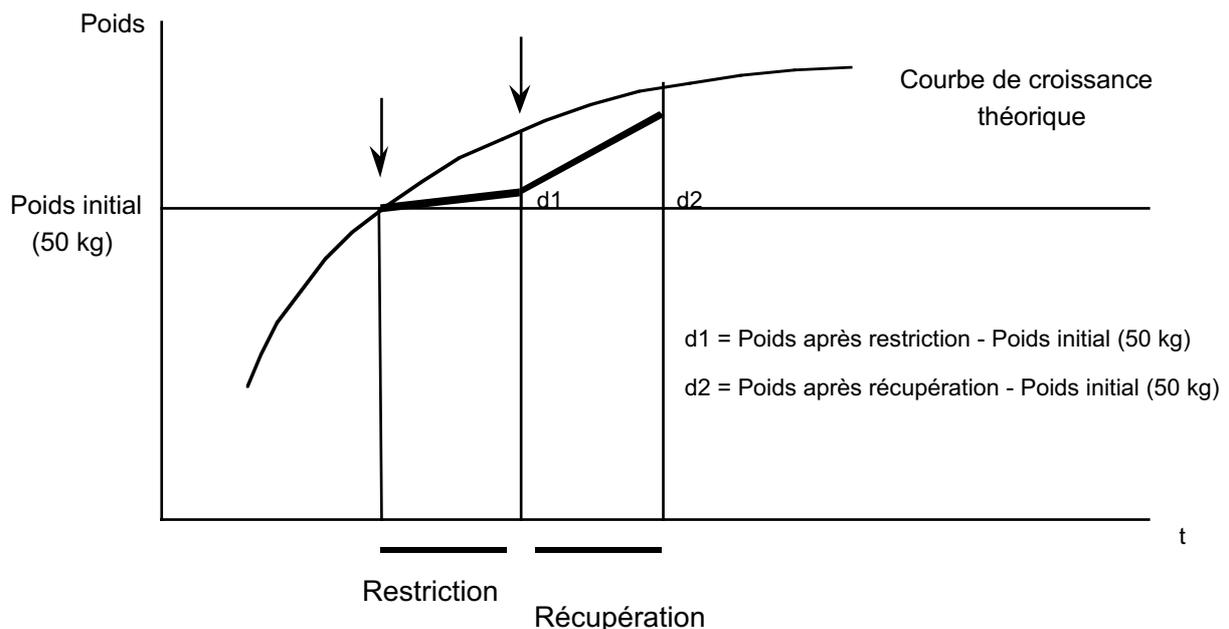


Fig. 3. Modélisation de l'épreuve de rusticité.

### *A quel moment la faire intervenir ?*

En condition réelle d'élevage, la première disette estivale affecte des porcs âgés de 6 ou 12 mois selon leur période de naissance. Compte tenu du fait que la qualification ne doit pas intervenir trop tardivement, l'âge de 6 mois pourrait être retenu comme âge type pour réaliser le test de rusticité. Cependant, il semble que, dans les expériences réalisées (Mersmann *et al.*, 1987), le poids des animaux au moment du stress influence beaucoup les résultats. Plutôt qu'un âge type, on peut donc envisager un poids type pour réaliser l'épreuve. Un poids de 60 kg correspondrait alors à des animaux de 6 mois environ (Secondi *et al.*, 1996).

### *Pendant quelle durée et à quel niveau de restriction ?*

Le test de rusticité peut fournir deux informations différentes : l'une sur la réaction des animaux pendant la restriction, et l'autre sur leur capacité de récupération post épreuve.

*La phase de restriction* permet de suivre l'évolution du poids et de l'épaisseur de lard des verrats pendant une période de restriction fixée. D'après les données bibliographiques (Robinson *et al.*, 1964 ; Prince *et al.*, 1983), une période de 3 semaines avec des apports représentant 70% des besoins, est envisageable. L'information recueillie au cours de cette phase réside en une variation de poids. Cette variation pourrait être mesurée par rapport au poids initial avant restriction (50 kg).

En ce qui concerne *la phase de récupération*, deux options distinctes sont envisageables. Soit la durée de récupération est fixée (3 semaines par exemple) et on mesure l'évolution de poids pendant cette durée, soit c'est un poids type à atteindre qui est fixé (75 kg, par exemple) et on mesure alors la durée nécessaire pour l'atteindre.

### *Comment interpréter les résultats de l'épreuve de rusticité ?*

L'épreuve de rusticité fournit deux informations distinctes mais non indépendantes : (i) une variation de poids pendant la phase de restriction ; et (ii) une durée ou un poids de récupération. L'interprétation de ces nouvelles informations soulève plusieurs questions :

(i) Doit-on accorder le même poids aux deux phases du test ? Cette question revient à se demander s'il est plus important d'avoir une bonne résistance à la restriction ou plutôt une bonne capacité de récupération (et est-ce différent ?).

(ii) Comment prendre en compte le fait que le résultat de la phase de récupération est largement conditionné par ce qui s'était passé pendant la phase de restriction ?

(iii) Quelle différence peut-il y avoir entre la prise en compte d'un poids de récupération au bout d'un temps limité et la prise en compte d'un temps de récupération nécessaire à atteindre un poids fixé ?

## **Conclusion**

Ce premier travail de définition du Porc Corse ne représente que le début d'un processus qui doit être poursuivi. Les résultats obtenus à l'issue de cette première approche doivent être considérés comme une base de travail. Sa validation par un groupe élargi ne se limitant pas aux seuls membres actuels de l'Association de Gestion de la Race est en cours.

La prise en compte *a posteriori* des éléments de définition établis dans cette approche pourrait induire une remise en question de certains des agréments réalisés pour établir la liste des animaux actuels du schéma. Ce retour sur les agréments permettrait de mesurer la distance qui sépare les animaux de la population actuelle du type fixé comme standard à atteindre à l'issue de la phase de gestion. Il faudra par ailleurs prendre en compte l'évolution des systèmes de production et l'importance des critères de rusticité dans la qualification des reproducteurs. Quelle pertinence pour une épreuve de rusticité ?

La réflexion sur le standard et les aptitudes de la race contient, enfin, *un enjeu d'appropriation* par les éleveurs de l'ensemble de la démarche de gestion de la race locale. Le lien à la race, particulièrement fort car à la fois technique, culturel et affectif, donne toute son importance à la définition du Porc Corse en tant que facteur d'émergence d'une nouvelle solidarité des acteurs autour de leur race. Il est nécessaire, alors que la démarche de gestion de la race ne vient que de commencer, de garder un standard relativement ouvert afin de ne pas entraîner l'exclusion d'éleveurs qui souhaiteraient participer au schéma. La réflexion doit se poursuivre collectivement. C'est, en effet, avant tout en tant qu'expression d'un projet collectif et d'une organisation professionnelle que le standard et la gestion collective des animaux permettra une reconnaissance officielle de la race porcine Corse.

## Références

- Aparicio Macarro, J.B. (1987). *El cerdo Ibérico*. Premio de Investigación, p. 93.
- Audiot, A. (1995). *Races d'Hier pour l'Elevage de Demain*. INRA, p. 229.
- Bolet, G. et Molénat, M. (1981). Utilisation d'aliments grossiers pour la production de porcs lourds : interactions entre type génétique, sexe et mode de conduite. *J. Rech. Por. Fr.*, 13 : 317-326.
- Casabianca, F. (1977). *Enquête sur les reproducteurs porcins Corses*. Mémoire DAA ENSAT, p. 105.
- Casabianca, F. (1995). Conservation des populations porcines méditerranéennes : modalités techniques et enjeux sociaux. Dans : *International Symposium EAAP FAO CIHEAM*, Benevento.
- Delage, A. (1990). *Contribution à l'élaboration d'un schéma de sélection de la race porcine corse*. Rapport de maîtrise de sciences et technique "valorisation des ressources naturelles", Université de Corse Pascal Paoli.
- Flamant, J.C., Audiot, A. et Vallerand, F. (1991). Les populations humaines gestionnaires des populations animales. Dans : *Les Exploitations Agricoles et leur Environnement. Essais sur l'Espace Technique et Economique*, Brossier et Valceschini (éds). INRA, Versailles, pp. 143-160.
- Franceschi, P. et Santucci, P.M. (1986). Profils génétiques visibles de la chèvre corse. Dans : *Populations Traditionnelles et Premières Races Standardisées d'Ovicaprinae dans le Bassin Méditerranéen*, série colloque INRA, 47 : 145-151.
- Mersmann, H.J., MacNeil, M.D., Seideman, S.C. et Pond, W.G. (1987). Compensatory growth in finishing pigs after feed restriction. *J. Anim. Sci.*, 64 : 752-764.
- Prince, T.J., Jungst, S.B. et Kuhlers, D.L. (1983). Compensatory responses to short term feed restriction during the growing period in swine. *J. Anim. Sci.*, 56(4) : 846-851.
- Robinson, D.W. (1964). The plane of nutrition and compensatory growth in pigs. *Anim. Prod.*, 6 : 227-236.
- Saby, C. (1996). *Contribution à la conception et à la mise en place d'un schéma de sélection d'une race locale : le cas du porc Corse*. Mémoire de DAA INA - P.G. p. 68 + annexes.
- Secondi, F. (1996). Croissance, développement tissulaire et caractéristiques de la carcasse du porc corse. *J. Rech. Por. Fr.*, 28 : 109-114.